

Terres saines

Comme déjà annoncé, la commune a reçu l'agrément de la Région dans le cadre du label "terre saine" qui vise à limiter au maximum, voire même à supprimer l'emploi de pesticides et de désherbants chimiques, y compris chez les particuliers. La vente de ces produits sera d'ailleurs interdite dans les magasins dès 2017.

Nous vous invitons donc à faire cet effort particulier pour le bien de notre environnement.

Pour satisfaire les termes de cette charte, la commune s'est dotée d'un désherbeur thermique.

ACTIVITES

Amicale des Trois Villages

L'association a établi son calendrier des manifestations pour l'année 2016:

- Journée du **8 mai**: repas habituel à la salle des fêtes, après la cérémonie
- Samedi **4 juin**: vide-greniers dans les rues du village
- Dimanche **12 juin**: concert et animation
- Jeudi **14 juillet**: animations cour de la mairie et casse croûte pour tous
- Vendredi **11 novembre**: repas des anciens, après la cérémonie
- Samedi **17 décembre**: journée de Noël, après-midi des enfants, concert dans l'église puis soirée à la salle des fêtes.

Par ailleurs, le championnat d'Europe de football sera retransmis sur grand écran dans la salle des fêtes à chaque fois que l'équipe tricolore sera engagée, ainsi que les deux demi-finales et la finale.

Assemblée de prières

L'assemblée de prières recrute des hommes et des femmes prêts à participer et permettre la poursuite des cérémonies religieuses dans les églises de la paroisse locale ; Pour tous renseignements, merci de contacter:

- Mme Annie PENOT: 05 49 98 38 33
- Mme Marie Claire BARRY : 05 49 22 71 10



UN BRIN DE CHAUSSEE

Numéro 11 – Février 2016

édité par nos soins



Le mot du Maire

Voilà une nouvelle année qui débute et l'hiver ne vient toujours pas. Le vent a quand même fait son apparition et quelques dégâts sans gravité se sont invités sur le territoire de la commune. Des arbres se sont couchés et des poteaux téléphoniques ont été endommagés par les bourrasques violentes.

Nous sommes déjà en février, c'est aussi le moment où l'on prépare les budgets de l'année et, comme vous le savez, les dotations ne sont pas à la hausse, ce qui revient à dire que nous devons faire des choix serrés.

Il est bien compliqué de faire des projets à long terme et pourtant, certains d'entre eux sont difficilement contournables. Les investissements seront bien loin d'être au niveau où nous les aurions souhaités. Pour rencontrer souvent d'autres maires, nous ne sommes pas les seuls dans ce cas, et la loi de finances 2016 ne nous laisse guère d'espoirs de bons moments dans nos communes. L'état d'urgence n'améliore rien, dans le sens où une certaine forme de morosité, conjuguée aux difficultés croissantes des ménages, est perceptible.

Bien entendu, nous ferons en sorte que les orientations prises soient dans l'intérêt général, comme nous l'avons toujours fait.

Par ailleurs, puisque l'occasion m'en est offerte, j'ai plaisir à vous remercier d'être venus nombreux à la cérémonie des vœux, soirée conviviale à souhait, à laquelle une centaine d'habitants a assisté.

C'est toujours un moment agréable de se retrouver entre habitants, chez nous, dans notre salle des fêtes, et de pouvoir échanger quelques mots avec ceux que le travail retient habituellement.

Vous trouverez dans ce nouveau numéro bon nombre d'informations importantes pour votre vie quotidienne. N'hésitez pas à solliciter votre conseil municipal lorsque des questions se posent à vous, c'est son rôle et son devoir d'être attentif et disponible pour vous tous.

Bien cordialement,

Alain LEGRAND



Médailles et diplômes

Lors de la cérémonie des vœux, les enfants ayant participé au stage de formation aux gestes de base de secourisme en novembre dernier ont reçu leur diplôme PCS1 : une fille et cinq garçons qui ont pris conscience de leur rôle à jouer en matière de prévention et d'intervention citoyenne en cas de nécessité. D'autres sessions seront organisées en 2016 et nous ne saurions que trop vous encourager à y participer. Ce sont des gestes simples qui permettent de sauver des vies, et les vies méritent bien ces huit heures de formation.



Toujours pendant cette soirée, la médaille communale, départementale et régionale a été solennellement remise par le Maire, qui en avait fait la demande auprès de Madame la Préfète de la Vienne:

- Marie-Claire BARRY, médaille d'argent pour 20 ans de fonctions électives
- Didier ROUESSARD, médaille vermeil pour 30 de fonctions électives
- Bernard GIGON, médaille vermeil, également pour 30 ans de fonctions électives.

Quelques jours plus tard, c'est Mme Gisèle Catillon qui s'est vue remettre la médaille d'argent, à la maison de retraite de Monts sur Guesnes, lors d'une cérémonie organisée par la direction de l'établissement. Compte tenu de son âge, 95 ans, il n'était en effet pas envisageable de la faire participer à la soirée des vœux.

Ces remises de médailles ont fait l'objet de reportages dans la presse locale.



Infos pratiques

Commune nouvelle – fusion de communes

Le conseil municipal, réuni en séance ordinaire le 9 février a décidé à l'unanimité de suspendre le travail engagé dans la perspective d'une fusion de communes. En effet, la situation actuelle d'un des conseils des communes concernées par ce projet ne nous permet pas de poursuivre raisonnablement la création d'une commune nouvelle.

Comme annoncé lors de la réunion publique, et selon le souhait des habitants présents, le conseil municipal s'était engagé à adopter la solution la plus raisonnable qui soit: c'est donc celle qui a été retenue pour le moment. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de toute évolution de ce dossier difficile.

Le Maire se tient à votre entière disposition pour tous renseignements relatifs à ce sujet.

Assainissement

Le Directeur Général des services du syndicat SIVEER/EAUX DE VIENNE a fait parvenir en mairie un courrier relatif aux pénalités désormais applicables aux assainissements non collectifs qui ne sont pas aux normes.

Cette décision fait suite aux contrôles des installations effectués en 2012 et pour lesquels une réhabilitation ou création d'installation était obligatoire. Ce courrier est affiché sur le panneau dans la cour de la mairie.

L'enfouissement des réseaux dans le centre bourg

Tous les relevés topographiques sont maintenant terminés, les plans et devis sont en cours de rédaction et les travaux pourraient débuter fin avril.

Cet enfouissement vise le réseau de distribution d'énergie électrique, le réseau de télécommunications « Orange » et l'éclairage public. Aucun frais ne sera à la charge des particuliers. La commune quant à elle, aura à supporter la facture d'enfouissement des lignes de téléphone et l'éclairage public, ce qui représentera déjà une coquette somme.

Nous attendons les devis définitifs pour décider des modalités pratiques et financières de ces travaux.

Un peu d'histoire...

Le compte rendu du Conseil Municipal du 23 février 1890 fait état de dégâts très importants sur le bâtiment de l'école à la suite de l'ouragan qui a sévi en janvier ; d'importantes réparations ont dû être entreprises, lesquelles ont absorbé toutes les ressources financières de la commune, et il a été demandé « la bienveillance du Conseil Général » pour permettre de régler le reliquat de cette facture.

Il est de ces fins d'années, où la gestion est difficile.....

Travaux...

Le reliquat des travaux de voirie 2015 vient de débiter devant la mairie avec la création d'une place de stationnement pour personnes handicapées devant la maison de l'Acadie.

Par ailleurs, un ralentisseur va être installé Rue de l'Ancienne Ecole, avec une limitation de vitesse à 30 km/h.

Le porche en bois de la cour de la mairie vient d'être démonté en raison de sa vétusté et du danger qu'il aurait pu représenter. Une barrière, identique à celle existante à l'entrée de la cour, va être mise en place.



Infos pratiques

Réception des programmes télé TNT

Cette information concerne les programmes télévisuels reçus par antenne "râteau": à partir du 5 avril, seuls les téléviseurs de norme HD pourront continuer à recevoir les programmes. Vous pouvez vérifier la compatibilité de votre appareil par un simple test:

Allez sur la chaîne 7 ou 57 et vérifiez que le logo **ARTE HD** est bien présent en haut de l'écran en continu sur l'une des deux chaînes avec l'image et le son (Attention: le logo n'apparaît pas pendant les publicités!).

Si c'est le cas, votre télé est prête pour le 5 avril; sinon, il ne faut pas tarder à s'équiper d'un adaptateur TNT HD à brancher dès maintenant au téléviseur. Il est souhaitable de ne pas attendre le dernier moment afin de bénéficier d'un large choix de produits.

L'Amicale des Trois Villages se propose de regrouper gratuitement les commandes afin de vous faire bénéficier de la mise en service gratuite par un installateur local agréé.

Rapprochez-vous dès à présent de M. Talbot au 05 49 22 36 73.

Des aides peuvent également être obtenues, renseignez-vous en mairie.

Sécurité et mise en garde

Attention au démarchage à domicile de gens que vous ne connaissez pas!

Ne laissez JAMAIS entrer un démarcheur ou un vendeur, souvent accompagné par un ou des complices, qui profitera que vous soyez occupés pour visiter votre maison. Une récente affaire de ce style sur Saint Clair impose la plus grande prudence. Menacez de suite d'appeler la gendarmerie et faites en sorte, si possible, de mémoriser le plus de détails possibles sur le signalement des individus, tenue vestimentaire, accent, taille, corpulence, type et couleur du véhicule, etc.

Il en va de même pour les démarchages téléphoniques. Ne donnez aucun renseignement, **ne rappelez JAMAIS** un numéro qui vous est proposé et que vous ne connaissez pas, vous risquez d'être lourdement taxés ou de voir votre ligne piratée! Là encore une récente tentative d'escroquerie a été déjouée sur le territoire de la commune.

Les courriers que vous recevez par la poste et qui pourraient vous paraître suspects doivent également faire l'objet d'un signalement. Vous ne dérangerez jamais les services de gendarmerie ou la mairie en les informant ce genre de problème.

Soyez extrêmement prudents et n'hésitez pas à faire connaître immédiatement ce genre de sollicitations. Nous vous donnerons la conduite à tenir le cas échéant.

Calvaire

Comme annoncé dans le dernier numéro de "Brin de Chaussée", le calvaire rénové a retrouvé sa place après un lifting complet. Merci à tous ceux qui, bénévolement, ont œuvré pour permettre sa remise en place.

Pour la petite histoire, lors du démontage, nous avons retrouvé une pièce de monnaie laissée volontairement dans le scellement, qui datait de 1947, date vraisemblable du dernier mouvement de cet édifice. Cette pièce a été remise en place accompagnée d'une autre, estampillée 2016.

A suivre dans quelques décennies...

